de : « Vive Millerand ! Vive Jaurès ! » éclatent vibrants et ininterrompus pendant plusieurs minutes. Il faut rendre aux amis de l'ancien ministre du commerce et du député de Carmaux qu'ils n'ont, au cours de l'incident, prononcé aucune parole blessante à l'adresse de Jules Guesde, bien qu'ils aient cru à une attaque voulue et méditée de sa part.

» Enfin, peu à peu, le silence se rétablit et *Jules Guesde peut continuer son discours* ».

L'AFFAIRE HUMBERT

Paris, 3 août. — Me Labori, aidé de ses secrétaires, Mes Hild, Monira, Tribut et Chanvin, a terminé, hier, l'examen des pièces du volumineux dossier Humbert, aussi bien des pièces dites officielles que de celles primitivement classées sous la rubrique « pièces sans intérêt ».

Dans ces dernières, dont les scellés ont été récemment ouverts, sur l'ordre de M. le président Bonnet, soucieux qu'aucun document de l'affaire ne soit de prime abord écarté, Mme Humbert a glané nombre de pièces dont elle entend, paraît-il, se servir aux débats. Ce sont, pour la plupart, des comptes de ménage, des lettres de remerciements et jusqu'à des lettres de domestiques. De ces documents « à côté », Thérèse Humbert espère-t-elle tirer la preuve de la réalité de l'existence de la succession Crawford ? La chose est peu probable. Cependant il est vraisemblable, selon un usage constant aux assises, qu'après deux audiences, malgré les efforts du président, par la force même des choses en quelque sorte, le débat finira par dévier sur un point quelconque, étranger au procès, mais dont tout le résultat du procès dépendra. Mme Humbert agit donc fort habilement en faisant provision de petits papiers qui, le cas échéant, pourront décider du gain de la bataille.

La liste des témoins de Mme Humbert n'est pas encore définitivement établie. Toutefois, on estime que le nombre des témoins à décharge ne dépassera pas trente-cinq. Ce qui, avec les témoins à charge, fera un total de cent témoins environ.

Combien d'audiences seront nécessaires pour l'audition de cet escadron de témoins ? M. le président Bonnet lui-même l'ignore. Ce qui est hors de doute, c'est qu'un grand nombre de ces témoignages donneront matière, de la part de Mme Humbert, à des explications. L'interrogatoire proprement dit de Thérèse Humbert pourra donc être relativement court, puisqu'il se prolongera pendant les dépositions des témoins — des témoins à charge surtout.

Ajoutons, en terminant, que M. le président Bonnet continue à être assailli de demandes d'entrées de faveur à l'audience.

LE CONCLAVE

CINQ SCRUTINS SANS EFFET

Rome, 3 août. — Le brave Saint-Esprit, ayant peut-être à se plaindre d'une insuffisance de salaire, continue à faire grève et les cardinaux ne ressentent pas plus son inspiration que vous ou moi.

Le cinquième tour de scrutin du Conclave qui a eu lieu ce matin n'a pas donné de résultat, ainsi que l'indique la « sfumata » que l'on a aperçue du haut de la chapelle Sixtine.

La durée du Conclave, qui semble devoir se prolonger, ne diminue pas l'intérêt que lui portent les badauds ; ce matin, plus de 10.000 désœuvrés *stationnaient* devant le Vatican, sur la place Saint-Pierre, attendant le résultat.

La foule, après que se fut dissipée la fumée noire produite par la combustion des bulletins de vote mélangés de paille humide, s'est écoulée sans incident, en regrettant toutefois que le capricieux Saint-Esprit se montre si avare de son inspiration. Ah ! s'il s'agissait d'aller roucouler avec une candide vierge, à l'instar de Marie, ce facétieux pigeon se montrerait sans doute plus empressé. La compagnie des vieux gâteux du Conclave n'a rien d'agréable et nous comprenons qu'il se fasse tirer l'oreille — ou plutôt la queue, — puisqu'il s'agit d'un pigeon.

Si on examine le temps écoulé entre le moment où les cardinaux se sont réunis à la chapelle Sixtine et celui de la « sfumata », on peut en tirer cette première déduction qu'aucun des scrutins n'a été jusqu'ici suivi d'un vote par accession. Le temps est trop court, car ce genre de vote est même plus long que le premier scrutin. Or, entre la constatation de complète assemblée et la « sfumata », il ne s'est passé qu'une heure et quelques minutes, tandis qu'un vote d'accession exigé plus d'une heure encore, d'autant plus que deux cardinaux malades étant retenus en cellule, il faut certaines formalités assez longues pour aller recueillir leurs votes. Donc, un scrutin d'accession a été matériellement impossible.

La seconde déduction est que, comme on le prévoyait déjà, les deux grands partis adverses Rampolla et Vannutelli continuent la lutte avec des chances à peu près égales sans qu'aucun veuille céder, et sans qu'on juge à propos d'en venir à un vote d'accession : c'est cela qui rend les scrutins nuls. Les prévisions d'un grand nombre de prélats que le Conclave serait plus long qu'on ne le croyait généralement paraissent devoir se vérifier. La population donne déjà des signes d'impatience.

Le Conclave a déjà dépassé le temps des deux plus courts que l'on connaisse : celui de Grégoire XV (1623) qui a duré un jour et celui de Léon XIII qui a duré environ deux jours. Rappelons que celui de Pie IX avait duré trois jours.

Les journaux, qui ne savent pas grand'chose, obstinent à paraître tout savoir et continuent à donner, après chaque scrutin, sans sourciller, des répartitions de voix.

L'*Italie* affirme que ce serait le cardinal di Pietro qui arrive en tête : conjecture raisonnable, mais, encore une fois, pure conjecture.

La seule conclusion qu'on puisse tirer d'entre tous ces bruits fantaisistes, c'est que la nullité de cinq scrutins successifs prouve la volonté des cardinaux de ne pas faire porter leur vote sur un candidat neutre et sans personnalité, par conciliation, mais bien de faire prévaloir, coûte que coûte, une individualité et une politique.

LE MENU DES CARDINAUX

L'*Italie* donne une idée de ce qu'est la table des cardinaux.

La dispense du maigre fait partie des concessions pontificales en temps du Conclave.

Le menu, préparé par le chef cuisinier, est approuvé par le camerlingue, après avoir été soumis au commandant Pucinelli, économe. Voici le menu de midi :

Consommé — Friture romaine — Bœuf braisé — Poulets rôtis — Salade — Fruits et fromage — Vins italiens et étrangers — Café.

Les cardinaux ont toute la journée à leur disposition des rafraîchissements, des glaces, des liqueurs, du tabac et des cigares en quantité.

Le cardinal Gruscha, désirant manger des plats allemands, s'est fait envoyer son déjeuner de la cuisine des gardes suisses. Le cardinal Vaszary, désirant manger des plats hongrois, a amené de Budapesth une religieuse qui lui fait porter ses repas du couvent où elle habite.

LA FRANCE ET LE CONCLAVE

Le bruit s'est répandu que l'ambassadeur de France près le Saint-Siège, s'était rendu hier au Vatican pour apporter le veto de la France à l'élection du cardinal Oreglia. Or, M. Nisard ne s'est même pas rendu une seule fois au Vatican depuis que le Conclave est réuni. Ce qui a pu donner lieu à ce bruit en l'air, c'est que le secrétaire de l'ambassade, M. de Navenne, est venu remettre au secrétaire du Conclave les lettres de créance accréditant, pendant l'interrègne, M. Nisard, auprès du Sacré-Collège. M. de Navenne a fait cette démarche aux lieu et place de son chef indisposé.

Ni la France, ni l'Espagne, ni le Portugal ne présenteront de veto.

SIXIEME TOUR DE SCRUTIN

On a découvert des tentatives de communications du Conclave avec le dehors. On a remarqué que d'une fenêtre du Conclave, on dirigeait les rayons d'une lampe sur une maison voisine, avec une glace.

Le cardinal Herrero, évêque de Valence, est très gravement malade. Le bruit court qu'il est en danger de mort.

Le sixième tour de scrutin a eu lieu ce soir, sans résultat.

A sept heures, la foule qui se trouvait sur la place Saint-Pierre et que l'on peut évaluer à 50.000 personnes, aperçut la fumée au-dessus de la chapelle Sixtine. La foule, très étonnée et déçue, s'écoula lentement, en maudissant les cardinaux et leur lenteur à élire un pape. Il y a entre eux plus de tirage que dans la cheminée où l'on brûle les bulletins de vote.

Le petit journal populaire *Messaggero* raconte qu'on avait oublié d'apporter dans l'enceinte close, la Sedia Gestatoria sur laquelle le nouveau pape doit prendre place pour être [illegible] élection dans la salle des Béatifications, à Saint-Pierre.

Il a fallu ouvrir le Conclave un instant et, à cet effet, user de toute la procédure qui servirait à introduire un cardinal retardataire : ouverture intérieure et extérieure de la grande porte en présence du camerlingue et du maréchal du Conclave, et fermeture après les procès-verbaux d'usage après que la Sedia fut introduite.

UNE DECEPTION

Dès cinq heures, hier soir, la place Saint-Pierre offrait un spectacle des plus animés.

C'était journée de dimanche et il faisait un temps merveilleux ; tout Rome, peut-on dire, était dans les rues et beaucoup n'avaient qu'un seul objectif : la place Saint-Pierre.

Il n'était pas très commode d'y atteindre. Dans toutes les rues du Borgo, c'étaient des files interminables de voitures de toute sorte, de toutes formes et de toutes allures, en même temps que de véritables flots humains se déversaient sur la place, noire de monde.

A six heures du soir, la place, devant le Vatican, présentait l'aspect de l'enceinte du Colisée dans la Rome d'autrefois, le jour des grands jeux publics.

A mesure que la foule augmentait, les renforts de troupes se succédaient pour renforcer le service d'ordre.

Toutes les classes de la société romaine étaient là, depuis le praticien en carrosse et le *civis romanus* de la bourgeoisie en voiture, jusqu'au *popolano* endimanché, les femmes surtout, avec leurs guimpes blanches plissées, leurs grands colliers de métal, leurs jupes de couleur.

La « *sfumata* », qui s'était produite la veille à six heures dix, ne s'était pas encore montrée hier à six heures et demie. On en conclut que le scrutin donnait cette fois, un résultat et que ce résultat ne se faisait attendre que par suite du pointage des *recognitores*, les cardinaux diacres chargés de réviser les opérations des scrutateurs.

Cette croyance était telle que les fonctionnaires italiens chargés de la direction du service d'ordre aux abords du Vatican, prirent des mesures comme si la proclamation du nouveau pontife allait avoir lieu. De même, un grand nombre de personnes, dans la persuasion que cette proclamation aurait lieu, comme celle de Léon XIII, de la loge intérieure de Saint-Pierre, envahirent la basilique, malgré tous les efforts des hommes de troupe pour résister à cette colossale poussée.

Enfin, à six heures trente-sept, la « sfumata » sortit dense et noire, mettant fin à toute attente. Néanmoins, ce ne fut pas sans peine ni longueur de temps que la foule se résigna à abandonner la place Saint-Pierre. Signalons à ce propos, que Léon XIII avait été élu au troisième tour de scrutin.

ECHOS DU VATICAN

Selon la *Tribuna*, le cardinal Gotti, en entrant au Conclave, a répondu aux souhaits des gardes nobles en disant : « Merci, mais vos souhaits sont inutiles, je ne deviendrai pas pape. »

Aujourd'hui est arrivé au Vatican une dépêche provenant de Paris et adressée à « Sa Sainteté Gotti ».

Le *Giornale d'Italia* confirme que les voix se sont beaucoup dispersées dans les deux scrutins d'hier, surtout dans le deuxième, de sorte qu'on n'a pas cru opportun de faire un scrutin par accession.

Les cardinaux Rampolla et Vannutelli ont eu des voix surtout dans le deuxième scrutin ; les cardinaux di Pietro et Capecelatro ont eu également des voix.

Selon l'*Italie*, le cardinal di Pietro, candidat du groupe Rampolla, arrive en tête.

Le *Giornale d'Italia* confirme la tentative faite pour communiquer avec le dehors du Conclave.

La *Tribuna* dit qu'hier soir on a vu deux têtes apparaître au-dessus de la galerie de l'appartement occupé par le cardinal Logue. Les mesures de rigueur ont été fortement augmentées, par ordre du cardinal Oreglia.

Le *Popolo romano* publie ce matin un article commentant la prolongation du Conclave. Sa conclusion est que les cardinaux soutiennent une lutte ardente et qu'ils se trouvent en présence de deux courants, un qui désire l'élection d'un pape politique, l'autre qui soutient la candidature d'un pape religieux. Or, ajoute ce journal, aucun de ces deux partis ne voulant céder à l'autre, le Conclave menace de se prolonger pendant plusieurs jours encore.

Congrès national de l'alimentation

Lyon, 3 août. — Le congrès national des corporations ouvrières de l'alimentation tiendra ses assises à la Bourse du travail de Lyon, les 24, 25, 26 et 27 septembre prochain.

Les organisateurs de cette grande manifestation ouvrière adressent à leurs camarades un pressant appel, dans lequel, après avoir exposé les progrès réalisés dans la fédération depuis l'année dernière, ils montrent ce qui reste à faire pour obtenir l'amélioration du sort de tous les travailleurs de l'alimentation et insistent sur l'importance de ce congrès, qui permettra à tous les adhérents de réagir contre la situation qui leur est faite.

Voici l'ordre du jour du congrès :

1. Vérification des mandats. — 2. Rapport du secrétaire général et du trésorier. — 3. Suppression des bureaux de placement. — 4. De l'utilité ou de la non utilité des commissions mixtes, conseil supérieur du travail, pouvoirs publics, conseils du travail, commissions départementales du travail. — 5. Les accidents du travail. — 6. Modification de l'article 5 des statuts. — 7. Réglementation des heures de travail, travail des femmes et des enfants mineurs. — 8. Prix minimum de salaire, pourboire, suppression de la nourriture et du couchage. — 9. Apprentissage, repos hebdomadaire, suppression du travail de nuit, délai-congé. — 10. Suppression de la prostitution [illegible] salariés sans distinction de sexe. — 11. Mode de paiement, tarif réduit aux travailleurs sur le parcours en chemin de fer, pour aller travailler dans une autre localité. — 12. La propagande syndicale et fédérale en province. — 13. La grève générale, son but, son application, etc. etc.

Horrible exécution à Pékin

Pékin, 3 août. — Chen Tchien, un journaliste et réformateur chinois, a été mis à mort hier, à Pékin, à coups de bâton, par ordre spécial de l'impératrice douairière. L'exécution a eu lieu dans la cour du Yamen du conseil des châtiments. On a fouetté la victime, pendant deux heures, avec des bambous.

Chen Tchien s'était reconnu coupable devant la justice d'avoir cherché à organiser une insurrection, en 1900, à Han-Keou. Il s'était vanté devant le tribunal d'avoir toujours préconisé l'assassinat comme moyen de débarrasser le pays de la dynastie mandchoue et s'était déclaré prêt à mourir pour sa cause.

Le rapport officiel de l'exécution dit que le condamné a été décapité : mais on a connu ce soir la véritable forme de cette exécution, qui est bien l'événement le plus affreux de l'histoire de la Chine depuis les massacres de 1900. Cette affaire a provoqué une vive émotion parmi les étrangers.

La situation à Pékin ressemble à celle qui suivit le coup d'Etat de 1898. Il est difficile de rencontrer quelqu'un qui veuille parler politique ou de la fin tragique de Chen Tchien, quoique ce soit là le seul sujet de conversations entre amis intimes. Les fonctionnaires sont particulièrement réservés. Cette affaire a désappointé les étrangers.

On espérait que les relations que l'impératrice douairière avait eues avec les dames des légations lui auraient inspiré des sentiments meilleurs.

On dit que le prince Sou, le plus libéral des princes chinois, aurait risqué sa position à s'opposer à l'exécution de Chen Tchien.

Youan Chih Kai a commandé des quantités d'armes importantes en prévision de l'expiration, au mois d'août prochain, de l'interdiction qui pèse sur les importations d'armes. Il a commandé au Japon vingt-trois mille fusils et quarante-huit canons de campagne, et en Allemagne cinquante canons à tir rapide.

Les Grèves en Espagne

Madrid, 3 août. — La grève générale a éclaté à Murcie, Cadix, Ronda (province de Malaga), et à Alcoy (province d'Alicante).

A Alcala (province de Cadix), les ouvriers ont assailli la mairie et de nombreuses maisons particulières.

Une lutte s'est engagée entre la gendarmerie et les ouvriers. De nombreux coups de feu ont été tirés.

Les détails manquent et on ignore s'il y a des victimes.

Barcelone, 3 août. — Le gouverneur civil a publié une ordonnance édictant des peines sévères contre les instigateurs de la grève, qui est aujourd'hui générale.

Les ouvriers typographes ont décidé, en effet, de se joindre au mouvement gréviste et de ne pas faire paraître les journaux aujourd'hui.

De sévères mesures de précaution sont prises.

Madrid, 3 août. — Le gouvernement a pris des mesures énergiques en vue de la grève générale annoncée pour aujourd'hui.

A Madrid, le calme est complet.

Les socialistes espagnols et les républicains

Madrid, 3 août. — Le parti socialiste ouvrier a décidé de s'unir avec les républicains, pour les prochaines élections municipales.

Mort du professeur Nocard

Paris, 3 août. — Le professeur Nocard, de l'école vétérinaire d'Alfort, l'éminent bactériologiste, un des élèves préférés et l'un des collaborateurs de la première heure du grand Pasteur dans l'étude des sérums, a succombé dans la soirée d'hier aux atteintes d'une courte maladie.

Il était âgé de cinquante-trois ans à peine.

L'œuvre scientifique de Nocard est aussi grande que variée.

Les résultats de la mission scientifique que, sur l'invitation de Pasteur, il remplit en Egypte avec Roux, le professeur Straus, et Thuillier mort, on le sait, victime du choléra à Alexandrie, la découverte qu'il fit du microbe du farcin de bœuf et du bacille de la mammite contagieuse des bêtes à cornes, les expériences, toutes d'une vigueur scientifique impeccable, qu'il entreprit pour déceler la tuberculose latente chez les bovidés, les vaches laitières en particulier, ses études sur la morve et la plupart des maladies contagieuses ou virulentes, sur la peripneumonie, et enfin la fièvre aphteuse dont, annonçait-il dans une conférence du 12 mars 1903, il était à la veille de faire connaître publiquement le remède, tout cela met sans conteste Nocard au rang des plus éminents bactériologistes de l'école de Pasteur.

Si sa réputation était grande chez nous et dans nos sociétés savantes, nulle voix, parlant au nom de la science française, n'était plus écoutée que la sienne à l'étranger.

On se rappelle son intervention dans la plupart des questions qui ont été portées à l'ordre du jour des grands congrès internationaux de Paris, de Berlin, de Londres, etc., et notamment ses luttes et ses controverses retentissantes avec Koch, le bactériologiste allemand, contre lequel il soutint, en s'appuyant sur des expériences françaises, entre autres celles de M. Chauveau, qu'il est possible d'infecter des bovidés en leur inoculant des produits tuberculeux empruntés à l'homme...

Ces déclarations, qui n'étaient rien moins que la réfutation d'une partie des théories de Koch sur la propagation de la tuberculose à l'homme par le lait ou la chair des animaux, eurent alors un retentissement considérable.

Que de choses encore à dire, si nous n'étions limités ici, sur l'œuvre scientifique de Nocard dans le domaine de la physiologie et de la bactériologie !

Le professeur Nocard meurt dans la plénitude de sa puissance intellectuelle, et après avoir parcouru une partie seulement de la brillante carrière que tout annonçait devoir être des plus fécondes.

Sa perte sera douloureusement ressentie par le monde scientifique de tous les pays où le savant ne comptait que des amis sincères et des admirateurs.

On se rappelle qu'il y a quelques années M. Nocard est venu, à Lille, faire une conférence suivie d'expériences, à l'Abattoir, sur la « Tuberculose », ou moyen de constater la tuberculose chez les animaux vivants.

Cruautés militaristes

EN ALLEMAGNE

Metz, 3 août. — Le conseil de guerre de la 33e division à Metz vient de juger un cas particulièrement émouvant qui jette un jour des plus fâcheux sur la vie que l'on mène dans certains régiments allemands.

Le sergent-major Dunkel, du 17e régiment d'infanterie, en garnison à Morhange, comparaissait devant ce conseil, inculpé d'actes de cruauté réellement inouïs. L'instruction releva contre lui cinq cent vingt-six sévices graves perpétrés sur tous les soldats de sa compagnie, exception faite de son brosseur. Dunkel distribuait à profusion coups de pieds, coups de sabre ou de crosse de fusil. Durant les exercices d'assouplissement, il piquait les soldats dans les jambes, avec son sabre, pour leur donner de l'agilité !

Un jour, il ordonna à un soldat de se jeter « tête la première » contre l'angle d'un meuble. Le soldat obéit et se fracassa la tête ! Une autre fois, il ordonna à toutes les recrues de se coucher sous leurs lits. Il poussait la cruauté jusqu'à introduire des cailloux dans les bottes de ses soldats pendant les marches. Un soldat n'ayant pu supporter ce supplice se brûla la cervelle avec son fusil.

Ce même soldat, nommé Kruse, avait précédemment été obligé, dans une matinée, de monter et descendre 20 fois (80 étages) les escaliers de la caserne, sac au dos et fusil sur l'épaule !

Le ministère public, très sévère pour l'accusé, s'étonne que de pareils crimes aient pu être commis sans qu'ils aient attiré l'attention des officiers de la compagnie. C'est, en effet, par une lettre anonyme, qu'ils ont été dénoncés au commandant du 16e corps.

Dunkel a été condamné à deux ans et six mois d'emprisonnement, et à la dégradation.

Sur les réquisitions du commissaire impérial militaire, le lieutenant Stahl, supérieur immédiat du sergent-major Dunkel, a été condamné à la simple punition de huit jours d'arrêts. Le lieutenant Sthal avait souvent vu Dunkel battre ses soldats, et n'avait jamais empêché les sévices de se produire ; il avait même poussé la « discrétion » jusqu'à ne pas en parler au capitaine.

L'inventeur Edison aveugle

Londres, 3 août. — Une dépêche de New-York annonce qu'à la suite de ses expériences avec les rayons X, Edison est devenu presque aveugle ; les médecins lui ont prescrit de cesser ses expériences sous peine de cécité complète.

Quant à son préparateur, il a eu le bras droit paralysé ; on a dû l'amputer, et, maintenant, l'autre bras est tellement menacé qu'il a fallu lui couper trois doigts de la main gauche.

Faits Divers

HORS RÉGION

Une mariée de 9 ans

Athènes, 3 août. — Tout le quartier de Psyrri, à Athènes, était en émoi. La petite Hélénitra, âgée de neuf ans, devait célébrer son mariage avec un jeune homme de vingt-cinq ans. La petite fiancée était ornée de fleurs d'oranger et du voile traditionnel et elle attendait l'arrivée du pope, qui devait venir bénir le mariage.

Le pope arriva, mais malgré l'autorisation écrite du métropolite qu'on lui présenta, il refusa de donner la bénédiction nuptiale au jeune couple.

On alla donc voir le métropolite qui confirma de nouveau son autorisation, mais donna le conseil de célébrer la cérémonie pendant la nuit, où l'on ne serait pas exposé à la badauderie des voisins.

On a suivi le conseil et l'enfant de neuf ans vient d'être unie à son fiancé selon les formes prescrites par la loi et l'Eglise.

Inutile de dire que, dans cette union précoce, il s'agissait d'une combinaison d'intérêts.

Un tueur de femmes

Hamilton, 3 août. — Alfred Knapp, le moderne Barbe-Bleue, vient de comparaître devant le jury de l'Ohio. Il sera électrocuté, car le jury, après avoir délibéré pendant quatorze heures, est revenu avec un verdict de culpabilité et n'a pas recommandé l'assassin à la clémence du juge. Knapp, en entendant la lecture du verdict n'a pas manifesté la moindre émotion, et la décision du jury a été fort bien reçue par le public, l'assassin, avec le plus grand cynisme, dès le jour de son arrestation, ayant avoué tous les crimes qu'il avait commis.

— Le 21 juin 1894, s'est-il écrié au cours des débats, j'ai tué une enfant, Emma Lippleman, dans la basse-cour d'une maison de Gest Street (Cincinnati).

Le 1er août 1894, j'ai également tué Mary Eckert, dans Walnut Street (Cincinnati).

Le 17 août de la même année, au cours d'une promenade avec ma femme, au moment où nous arrivions à l'entrée du pont du canal de Liberty Street, je me suis précipité sur elle et l'ai étranglée, et, après m'être assuré qu'elle était morte, j'ai jeté son corps à l'eau.

En juillet 1895, j'étais de passage à Indianapolis et y ai tué Ida Gebbard.

Le 22 décembre 1902, j'ai tué ma seconde femme, et je vous assure, messieurs les jurés, qu'elle a très peu souffert. J'étais marié avec elle depuis deux semaines seulement et elle dormait d'un sommeil paisible lorsque l'idée m'est venue de l'étrangler comme les autres. Je lui ai serré la gorge avec mes deux mains, elle s'est quelque peu débattue, mais, n'étant pas forte, elle pesait à peine 95 livres, j'ai eu simplement à comprimer un peu plus fortement sa gorge et elle s'est éteinte comme une chandelle. Elle a été beaucoup plus facile à étrangler que les autres. »

Knapp a également déclaré que pour faire disparaître les traces de son crime, il avait déposé le corps de sa seconde femme dans une caisse assez large, mais trop courte, et il eut beaucoup de mal à faire entrer les jambes de sa femme dans cette caisse. Les jambes étaient trop longues, et, à son grand regret, il dut les briser à la hauteur du genou et de cette façon parvint à faire entrer le corps dans cette caisse, qu'il chargea sur une voiture, et arrivé à deux milles de la ville jeta à l'eau.

— Ma première femme, celle que j'ai étranglée en 1894, m'avait donné beaucoup plus de mal, a continué Knapp. Elle était plus forte que celle-ci, et, lorsque je lui ai serré la gorge, elle s'est débattue et a voulu crier ; mais, de l'autre main, je lui ai comprimé la bouche. Elle s'est débattue, m'a griffé et même mordu, mais tous ses efforts ont été inutiles : sa gorge, entre mes doigts, était prise comme dans un étau, et, aussitôt que j'ai compris qu'elle était morte, j'ai jeté son corps à l'eau.

Je vous assure que je ne sais pas pourquoi j'ai tué ces femmes, je n'avais aucun motif pour le faire, mais une force invincible m'a poussé à les étrangler et je n'ai pu résister à la tentation. »

Le moderne Barbe-Bleue, lorsqu'il parlait de ses crimes, joignait le geste à la parole et les mimait comme s'il tenait encore entre ses doigts crochus, le cou d'une de ses victimes. A plusieurs reprises, il a assuré le jury qu'il avait une façon à lui d'étrangler ses victimes et de les envoyer dans l'autre monde sans souffrance.

Attentat dans un bois

Bruxelles, 3 août. — Une tentative d'assassinat s'est produite, ce soir, vers cinq heures, dans le bois de Harvengt.

Une jeune fille, Mlle Marie Paraye, de Quévy, qui traversait le bois, a été brusquement assaillie par un misérable, qui se jeta sur elle, la terrassa et essaya de l'étrangler à l'aide d'une corde. Mais les cris désespérés de la victime avaient été entendus par deux douaniers, Désiré Wallerand et Jules Lauquet, qui se portèrent aussitôt à son secours. Le bandit, qui avait pu s'approprier le porte-monnaie de Mlle Paraye, renfermant une somme de 72 francs, prit alors la fuite.

Poursuivi par les deux douaniers, il allait être atteint par Wallerand, lorsque, se retournant brusquement, il lança à ce dernier en plein visage le contenu d'une fiole de vitriol.

Wallerand, atrocement brûlé, roula sur le sol, laissant son camarade donner la chasse à l'assassin, qui fut arrêté et conduit sous bonne escorte à la prison de Mons.

Ce dangereux malfaiteur fut trouvé porteur d'un paquet de poivre et d'un masque de drap noir.

Le roman d'une jeune fille

Paris, 3 août. — Une scène tragique s'est émoi, hier matin, à dix heures, les abords de la gare de Bois-Colombes ; une jeune fille s'est tiré dans la tête un coup de revolver.

C'est une douloureuse histoire que celle de l'héroïne de ce drame, Lucie Desbasseaux, ouvrière couturière, âgée de 19 ans.

Appartenant à une très honorable famille de la rue des Bourguignons, à Bois-Colombes, Lucie Desbasseaux avait fait la connaissance, il y a environ un an, d'un ouvrier typographe, employé dans une imprimerie de la localité.

Les deux jeunes gens s'aimèrent ; la jeune fille s'aperçut bientôt qu'elle allait être mère, et, il y a quelques semaines, elle mettait au monde une petite fille. Malheureusement, l'enfant mourut, tout récemment. Et, comme si ce n'était pas assez pour la jeune mère en pleurs, le père de l'enfant annonça bientôt à Lucie Desbasseaux qu'il allait la quitter. Effectivement, il cessa de la voir. Désespérée, la jeune femme chercha à rencontrer une fois encore le typographe, et, comme il parvenait à l'éviter, elle se rendit à son atelier et le fit demander. Il refusa de la voir.

C'est alors que, sortant de sa poche un revolver, la malheureuse se tira dans la tête un coup de revolver ; la mort fut instantanée.

Un chevalier d'industrie

Berlin, 3 août. — Ce maître-escroc s'appelle Manolesco, est Roumain et parle cinq ou six langues. Sous le nom de prince Lahowary, il a dévalisé les grands hôtels des principales villes d'Europe et à même réussi à épouser une jeune fille de riche famille qu'il a abandonnée après lui avoir pris son argent et ses bijoux.

Le système employé par Manolesco est d'une simplicité enfantine. Il descend, avec son valet de chambre, dans le meilleur hôtel de la ville, prend le plus bel appartement et fait d'importantes dépenses. Pendant la table d'hôte il visite les chambres de ses voisins et fait main basse sur tous les objets de valeur. Naturellement, personne ne soupçonne le prince Lahowary qui, quelques jours après, continue, dans un autre endroit, ses lucratives opérations.

Un jour Manolesco eut la mauvaise chance à Berlin d'être pris sur le fait. Impossible de nier : ses malles étaient pleines d'objets volés. Manolesco joua la folie, la kleptomanie. Il faut croire qu'il avait bien étudié son rôle, car après une longue instruction, les médecins de Berlin, malgré les protestations de

---

FEUILLETON DU 5 AOUT 1903. — N° 30

MARTYRE D'UN CŒUR

PAR

Pierre Maël

PREMIERE PARTIE

LE ROMAN D'UN FORBAN

XVII

La mission de Cora

Elle vit l'infortunée créature abattue, prostrée sur la terre, dans l'expectative mortelle, dans l'espoir peut-être inconscient du pardon.

Alors émue, redescendue du ciel, redevenue femme par la pitié, par la notion de sa propre faiblesse, Berthe s'inclina vers sa compagne et, de ses deux mains affectueuses, la contraignant à relever la tête :

— Embrassez-moi, Cora, — murmura-t-elle.

— Oh ! — jeta la jeune femme dans un cri d'infinie allégresse, — oh ! c'est donc vrai, c'est donc vrai ! Vous m'avez pardonné !

Mais, au lieu de se relever, elle embrassa d'une étreinte les genoux de la jeune fille et baisa passionnément les plis de l'étoffe.

Doucement, l'orpheline la redressa, l'appela à elle d'un geste affectueux.

— Le pressentiment ne nous avait pas trompées, mon amie, — murmura-t-elle avec mélancolie. — Vous venez de me faire cruellement souffrir et j'ai conscience que, de mon côté, j'ai dû vous déchirer le cœur.

— Oh ! oui, prononça l'Américaine avec effort.

— J'espère, — conclut Berthe, — que le mauvais présage est accompli et que, désormais, il n'y aura plus que de l'affection entre nous.

— Dieu vous entende, Berthe, — dit Cora avec ferveur. — Je ne lui demande, moi, qu'une grâce, qu'il ajoute à ma souffrance celle qui peut vous être réservée.

Je vous aime assez pour pleurer vos larmes avec les miennes.

XIX

Deux cœurs de femmes

Pendant quelques instants encore, les deux jeunes femmes épuisèrent le douloureux sujet de leur entretien.

Puis, Berthe demanda à sa compagne :

— Et, maintenant, mon amie, achevez votre confidence. Pour que vous ayez ainsi mis votre cœur à nu sous mes yeux et fait saigner sa blessure, il faut qu'un motif grave, une impérieuse raison vous ait poussée.

— Oui, reconnut Cora. En ne me chassant pas de votre pensée, en ne me fermant pas vos bras, Berthe, vous m'avez sauvée de moi-même, vous m'avez rachetée. Je n'aurais pas survécu à votre mépris.

— Prenez garde, fit doucement la jeune fille, voilà que vous allez contredire à vos bonnes résolutions, à vos déclarations de tout à l'heure. Vous vous dites chrétienne, Cora. Est-il permis à une chrétienne de songer au suicide, d'envisager la mort volontaire comme un refuge ?

L'Américaine sourit et porta la main de Berthe à ses lèvres.

— Vous avez raison, ma belle sainte. Vous parlez comme le Livre Sacré lui-même et moi comme une pauvre créature en démence.

Mais, rassurez-vous, je ne tiendrai plus de propos aussi insensés.

Vous m'avez ouvert les yeux en me mettant du baume sur le cœur. Je ne veux plus mourir à cette heure.

Je veux vivre parce que je dois vivre et que j'ai une mission à remplir. Et c'est précisément de cette mission qu'il me reste à vous entretenir.

Alors, lentement, sans accuser Hygin, à la bonne foi duquel elle croyait, elle exposa à Berthe, muette de surprise, la nature de la mission que son ancien amant lui avait confiée et qu'elle n'avait acceptée, elle, Cora, qu'afin de pouvoir mieux servir les intérêts de son amie, en protégeant Michel Mohun contre les dangers qu'allaient lui faire courir les événements menaçants, près de se déchaîner dans l'Afrique du Sud.

Elle ne parla point des périls plus certains, plus immédiats que devait faire courir au jeune homme la haine inassouvie de Sam Higgins.

Sam Higgins, en effet, était le frère de Ponce et Ponce n'avait aucunement autorisé la jeune femme à communiquer à autrui le secret de cette partie de sa mission.

Il s'était trop bien conduit avec elle, il s'était montré trop magnanime dans ses vues de protection du fiancé de Berthe pour qu'elle se permît de soupçonner sa bonne foi.

D'ailleurs, pleine de confiance en ses propres moyens, énergique et vaillante, Cora ne comptait que sur elle-même pour tenir en échec le forban et annihiler ses mauvais desseins.

Mais Berthe s'était effrayée de la révélation même incomplète.

— Ainsi, fit-elle, — cette guerre va donc éclater entre les Anglais et les Boers.

— Oui, — répondit l'Américaine. — Ponce Hygin en est sûr.

— Et vous dites que Michel peut courir de graves dangers ?

— Je n'irai point aussi loin que cela dans mes prévisions.

M. Hygin lui-même ne m'a pas dit tout à fait cela.

Il craint seulement que les événements de guerre ne nuisent à votre fortune et ne contraignent M. Mohun à suspendre ses travaux.

— Ah ! se récria Berthe, — que m'importe la fortune ! Ne sommes-nous pas assez riches ? C'est la vie seule de Michel qui m'intéresse. J'ai hâte qu'il revienne.

Je vais le lui écrire, et puisque vous partez, ma chère Cora, pour ces régions dangereuses, c'est à vous-même que je remettrai ma lettre.

Vous la porterez en personne à Michel, vous lui direz que j'attends son retour ; vous hâterez ce retour, n'est-ce pas ?

— Certes ! — répondit la jeune femme, — et c'est par là, Berthe, que je vous prouverai ma reconnaissance.

Si cela ne dépend que de moi, votre fiancé n'attendra pas l'ouverture des hostilités pour fuir cette terre maudite et regagner cette Bretagne où l'attendent le bonheur et l'amour.

— Merci, — murmura la jeune fille qui, derechef, ouvrit ses bras à sa compagne et la pressa avec effusion sur son cœur.

Et, désormais sûres l'une de l'autre, les deux jeunes femmes ne devisèrent plus que de projets heureux, ne prononcèrent que des paroles d'espoir.

— Chère Cora, — s'écria impétueusement Berthe, — comment ne vous aimerais-je pas après ce témoignage d'affection et de dévouement que vous me donnez avec tant de spontanéité ? Dieu ne m'a accordé que deux tendresses, celle de Michel et celle de ma petite Jeanne. Désormais, c'est à côté de ces deux êtres chers, avant tous autres, que mon souvenir placera votre image. — Ah ! le présage est bien conjuré, maintenant ! comment pourrions-nous donc souffrir l'une par l'autre ?

Et, comme elles regagnaient le manoir, se tenant les bras enlacés :

— Voulez-vous, — demanda l'Américaine, — que nous entrions un moment dans la chapelle pour y prier ensemble ? Et, qui sait, peut-être y verrons-nous le doux fantôme qui protège votre famille ?

Berthe tressaillit, ce rappel de la légende lui fit une fâcheuse impression.

Et voilà que, comme elles atteignaient l'oratoire, elles virent Jeanne accourir au-devant d'elles.

L'enfant était rose et fraîche.

Un joyeux sourire rayonnait sur ses traits.

Elle s'élança vers Cora, les mains tendues.

— Bonjour, madame, — dit-elle d'une voix éclatante comme une fanfare.

Cora se pencha vers la fillette et lui mit un baiser au front.

Elles entrèrent toutes les trois dans le chœur et prièrent avec ferveur.

Mais, au moment où elles s'apprêtaient à sortir, Berthe vit Jeanne s'arrêter tout à coup, les yeux fixes, absorbée par une contemplation.

La jeune fille pâlit visiblement, et cette pâleur n'échappa point à Cora, surprise elle-même et impressionnée par l'attitude de la fillette.

— Ah ! mon Dieu ! — fit-elle — voyez donc, Berthe ? Que se passe-t-il ?

Et elle désignait Jeanne, immobile et rigide, comme en extase.

Tout à coup l'enfant, d'un mouvement automatique, se déplaça et, sans quitter des yeux un objet invisible pour tout autre regard, se rapprocha de sa sœur et de l'Américaine.

Celle-ci étendit le bras comme pour la toucher.

Un geste vif de Berthe l'arrêta.

En même temps, la jeune fille murmurait, à voix basse, à son oreille :

— Ne lui parlons pas